**qu’est-ce qu’une organisation ?**

**De l’action individuelle à l’organisation**

**Dossier élève**

***En vous aidant des documents fournis dans le dossier, vous réaliserez les travaux suivants :***

**La distinction entre action individuelle et action collective organisée**

1. Quelle est l’origine du projet personnel de Kellie Dubois en juin 2006 ?
2. Indiquez le moment où l’action individuelle de Kellie Dubois devient une action collective.
3. Expliquez pourquoi une action collective est préférable à une action individuelle.
4. Quels sont les objectifs communs poursuivis par les membres du groupe organisé par Kellie Dubois ?
5. Comment distinguer une action individuelle d’une action collective ?

**Le passage de l’action collective organisée à l’organisation**

1. Pourquoi, selon vous, Kellie Dubois décide-t-elle de créer l’association Esprit Métis ?
2. Dégagez les avantages qu’Esprit Métis peut tirer de son statut juridique.
3. À quel moment précis, le groupe organisé par Kellie Dubois devient-il une organisation ? *Justifiez votre réponse*

**Les caractéristiques de l’organisation**

1. Repérez la finalité d’Esprit Métis.
2. Précisez quelle est la nature de son activité et indiquez quel est son champ d’action géographique.
3. Présentez, de manière structurée, les différentes ressources d’Esprit Métis.
4. Indiquez par qui et comment les décisions importantes sont prises au sein d’Esprit Métis.

**Le dossier comprend :**

**- Le cas Esprit Métis**

* Annexe 1 : Un projet d’abord individuel
* Annexe 2 : La création de l’association Esprit Métis
* Annexe 3 : La consécration d’Esprit Métis en 2009
* Annexe 4 : Les ressources d’Esprit Métis
* Annexe 5 : Les actions d’Esprit Métis
* Annexe 6 : Les vidéos d’Esprit Métis

**- Les ressources**

* Ressource 1 : Comment conduire un projet ?
* Ressource 2 : Qu’est-ce qu’une association loi 1901 ?
* Ressource 3 : Comment caractériser une organisation ?

**Le cas Esprit Métis**

**L’association Esprit Métis**

Esprit Métis est une association loi 1901 née en octobre 2006, dont le siège se situe à Bordeaux. L’association a pour but de développer et promouvoir la compréhension des cultures et le métissage socioculturel, et de contribuer à l’idée d’un dialogue entre les cultures.

C’est d'abord à travers un magazine multiculturel, trimestriel et distribué gratuitement à 5 000 exemplaires sur Bordeaux et Toulouse, que l'équipe partage son sens du métissage. Ce magazine est annoncé sous la forme d’un événement culturel. Il aborde les questions du métissage et de l'intégration sous un angle novateur, à savoir quels sont les fruits du métissage que le lecteur peut récolter au quotidien dans sa ville, ou comment vivre sa double culture. Le dossier de chaque numéro est consacré à un pays, afin de donner une impulsion autour de ce pays dans la ville concernée. Le rédacteur en chef change à chacun des numéros pour apporter l'identité de tous les membres investis dans la création du magazine.

L’association Esprit Métis a plusieurs fois été primée pour la qualité et l'utilité de son action. Parmi ces récompenses, on peut citer le prix AJC 2007 décerné par des élus de la Ville de Bordeaux, le prix de l'innovation associative 2009, le prix Zoom 2010 à Pessac. Elle est également labellisée Prémonitoires, un label visant à faire découvrir la richesse des créations étudiantes. Il a été décerné en mars 2008 par des responsables du milieu étudiant et culturel.

Les ambitions d’Esprit Métis sont d’approfondir et de faire découvrir ses connaissances grâce à de nouveaux médias. Mais aussi de développer les activités de l’association sur Bordeaux et la Communauté Urbaine de Bordeaux (CUB) qui regroupe plusieurs communes autour de Bordeaux.

**Annexe 1 - Un projet d’abord individuel**

Kellie Dubois est une jeune femme passionnée. Elle a pourtant dû forcer sa nature timide pour porter ce projet ambitieux qu'est la sortie d’un trimestriel de 32 pages en quadrichromie.

Au départ, comme souvent, le constat d'un vide. La jeune femme métisse cherchait un magazine consacré à la question de la double culture. Elle ne trouve rien, mise à part quelques magazines féminins sur l'esthétique et la couleur de peau. Étudiante en graphisme à l’École Bordelaise de Communication visuelle, elle décide en juin 2006 de créer son propre magazine. L'idée est plutôt pour Kellie de s'entraîner à faire une maquette et de pouvoir réaliser un travail concret et présentable.

Mais c’est sans compter sur les amis de lycée de la jeune Agenaise. Tous sont séduits par l’idée de ce magazine et intéressés par son concept, prêts à participer à l'aventure. « Nous avions envie d’un magazine qui soit plus ouvert, comme l’entend le mot métis selon nous, un magazine qui nous ressemble et où chacun puisse partager, découvrir ou exprimer son amour pour d’autres cultures. »

Et c'est ainsi que Kellie va passer son été 2006 à potasser le sujet. Comment créer un magazine quand on n'y connaît rien ? Le miracle Internet, les livres - dont celui de Yann le Chevalier : Guide pratique d'édition (éd. Pyramid) – qui ne la quitte jamais, mais aussi des rencontres avec des professionnels, très importantes pour la confrontation au terrain.

**Annexe 2 - La création de l’association Esprit Métis**

Sachant que le groupe va durer dans le temps, l'association Esprit Métis est créée en octobre 2006 à Bordeaux, mais aussi à Toulouse car les amis du lycée d’Agen sont dispersés sur les deux villes. Au bureau de l'association : Kellie Dubois, présidente, Danielle Afumba-Massamba, vice-présidente déléguée à Toulouse, Jamila Ouala, secrétaire, et la sœur de Kellie, la seule professionnelle, trésorière.

L'association compte alors 17 adhérents, mais c'est une trentaine de personnes, en grande majorité des étudiants en communication visuelle, qui sont associés au projet d'Esprit Métis. « Pendant un an, nous avons travaillé avec mes amis, intéressés par le projet, sur la conception d'une maquette de magazine. Puis en hiver 2007, le premier numéro est sorti », explique Kellie.

**Annexe 3 - La consécration d’Esprit Métis en 2009**

Mercredi 21 octobre s’est tenu le jury national Envie d’agir 2009. Envie d’agir  est un programme du haut-commissaire à la jeunesse, soutenu par le Crédit Agricole, qui encourage, soutient et valorise la capacité d’initiative des jeunes de 11 à 30 ans.

Les lauréats ont été désignés, selon différents critères d’évaluation, tels que le parcours personnel, l’utilité sociale, l’impact local, la créativité ou les prolongements du projet par un jury. Le projet collectif « Esprit Métis » porté sa fondatrice Kellie Dubois remporte le premier prix de 8000 €. Le projet figurait parmi les 6 candidats finalistes de la section « Citoyenneté et solidarité » sélectionnés parmi 150 dossiers, eux-mêmes retenus parmi 3000 projets primés par an.

**Annexe 4 - Les ressources d’Esprit Métis**

Esprit Métis a reçu en 2007 le soutien du Ministère de la Jeunesse et des Sports à travers le fonds d’aide initiative jeunes (900€) et de la Mairie de Bordeaux dont l’association a remporté le prix de l’innovation 2009. Pour le reste, les cotisations et les encarts publicitaires et les produits dérivés doivent permettre de rentrer dans les frais.

Quant aux rédacteurs, illustrateurs et autres participants au projet, ils sont tous bénévoles. La véritable force d’Esprit Métis est son équipe : motivée et motivante, dynamique et créative. La moyenne d’âge est de 26 ans. Aujourd’hui l’association se compose d’une cinquantaine de bénévoles dont 16 membres actifs. Depuis la création du magazine, Esprit Métis a fait participer plus de 120 personnes réparties dans 7 équipes différentes (rédaction, graphisme, communication, évènementiel, commercial, radio, recherche et chocolat) le tout dirigé par le conseil d’administration.

**Annexe 5 - Les actions d’Esprit Métis**

Depuis fin 2009, la radio d’Esprit Métis est effective. L’émission Dis’fusion-métis animée par quatre ambassadrices est diffusée un jeudi sur deux, sur les ondes de Radio Campus Bordeaux (88.1).

Le blog Esprit Métis est un nouvel espace de publication où l’équipe de rédaction diffuse des articles traitant de l’actualité, de l’activité de la ville, de l’association et des interviews (artistes, personnalités, acteurs de la diversité, jeunes entrepreneurs, étudiants, mères de famille…).

L’équipe de rédaction d’Esprit Métis a lancé également l’Agenda de la Diversité envoyé par mail tous les mois aux lecteurs et partenaires. Il annonce les événements de la ville de Bordeaux, de la CUB, mais aussi les semaines ou événements nationaux liés au métissage culturel.

Esprit Métis participe également à « Métis et vous », un évènement culturel et annuel dont la première édition a eu lieu en octobre 2010. C’est l'occasion pour l’association de mobiliser toute l’équipe afin de rencontrer les Bordelais et de faire le lien entre le magazine Esprit Métis, la ville de Bordeaux et les différentes cultures présentes dans le paysage bordelais.

**Annexe 6 - Les vidéos d’Esprit Métis**

* Présentation de l’association Esprit Métis (54 s)
* Esprit Métis, lauréat d’ « Envie d’agir » en 2009 (11 mn, 31 s)
* Esprit Métis, prix de l’innovation associative 2009 (8 mn, 14 s)

**Les ressources**

**Ressource 1 - Comment conduire votre projet ?**

**☞ Clarifier l’idée**, c’est savoir ce que vous voulez réellement et précisément faire. Commencez par répondre à ces deux questions :

* Qu’est-ce que je veux faire concrètement ? (OBJECTIF : QUOI ?)
* Qu’est-ce que j’en attends ? Pour moi, pour les autres… ? (FINALITÉS : POURQUOI ?)

**☞ Faire un État de lieux**, c’est rechercher des informations, connaître vos atouts et vos faiblesses :

* Qui fait quoi ? Qui sont les principaux acteurs ?
* Comment ? Quels sont les méthodes, les procédures, les réglementations, les outils employés ?
* Avec quoi ? Quelles sont les ressources humaines, financières et matérielles à réunir ?

**☞ Formaliser le projet**, c’est élaborer un dossier qui permet de répondre aux questions suivantes :

* Qui ? Porteur et origine du projet
* Pourquoi, Pour qui ? Finalités
* Quoi, Où, Quand ? Contenu précis (description), échéance et localisation du projet
* Comment ? Approche technique (besoins, ressources, compétences...)
* Combien ?

**☞ Trouver des partenaires**, c’est obtenir des aides auprès de mairies, associations, entreprises, commerçants, directions départementales de la jeunesse et des sports, etc.

**☞ Bâtir un plan d’action,** c’est planifier ce qu’il y a à faire, qui doit le faire et quand :

* Organiser votre travail en grandes étapes
* Planifier dans le temps les activités et les tâches de chaque étape
* Visualiser l’état d’avancement du projet

**☞ Réaliser le projet**, c’est prendre des décisions, respecter les délais, anticiper les problèmes, gérer les imprévus…

**☞ Évaluer et rendre compte**, c’est regarder dans quelle mesure les objectifs ont été atteints (pas du tout, partiellement, en totalité) et identifier les erreurs à ne plus faire :

* Évaluer les forces et les faiblesses
* Mettre en évidence les compétences mobilisée et celles manquantes
* Mesurez et analysez les écarts entre les objectifs fixés et les résultats obtenus
* Prolonger l’action en fonction du bilan

*Source* : Guide méthodologique, « Conduire un projet », [www.enviedagir.jeunes.gouv.fr](http://www.enviedagir.jeunes.gouv.fr)

**Ressource 2 - Qu’est-ce qu’une association Loi 1901**

Une association loi 1901 est une association déclarée auprès d’une préfecture ou d’une sous-préfecture. Déclarer une association, c’est lui permettre d’acquérir une personnalité juridique, c’est-à-dire la capacité d’effectuer des actes juridiques en son nom comme ouvrir un compte bancaire, demander des subventions, recevoir des cotisations, soutenir une action en justice, acheter ou vendre des biens, etc.

Les statuts représentent le contrat de l’association. C’est « la règle du jeu », qui lie les sociétaires entre eux ou vis à vis des tiers. Pour exister ce contrat devra être le fait de plusieurs parties qui auront la capacité à contracter pour mettre en œuvre un objet licite. Celles-ci manifesteront leur consentement, et l’assemblée constitutive de l’association mettra en forme cette volonté.

L’association est composée de différentes instances qui se répartiront des compétences et des pouvoirs, afin d’assurer une bonne organisation de l’association. Un règlement intérieur précisera le fonctionnement interne de l’association.

*Source* : www.associations.gouv.fr

**Ressource 2 - Comment caractériser une organisation ?**

Il existe différents critères permettant de caractériser une organisation. Les éléments constitutifs d’une organisation sont :

* sa **finalité** qui correspond à la raison d’être de l’organisation, ce qui justifie son existence,
* la **nature de son activité** qui correspond à ce que fait concrètement l’organisation,
* son **statut juridique**,
* ses **ressources** : humaines, financières et matérielles,
* la **répartition du pouvoir dans l’organisation**, c’est-à-dire comment les décisions importantes sont prises au sein de l’organisation,
* le **champ d’action géographique** qui correspond à zone géographique de l’activité de l’organisation

*Source* : Les auteurs